



**Institut Régional d'Enseignement Supérieur
et de Recherche en Développement Culturel
IRES-RDEC / LOMÉ-TOGO**

Diplômes de Licence, Master et Doctorat reconnus par le CAMES

01 B.P. 3253 Lomé 01 Tél. : (228) 22.22.44.33 mail: crac_2003@hotmail.com / doctorat_iresrdec@yahoo.fr /
Site web : iresrdec.org

APPEL A CONTRIBUTION
Ingénierie culturelle
**Revue scientifique semestrielle du LARECADE (IRES-
RDEC)**
N°13 - DECEMBRE 2024
ISSN : 2303-9167

L'Institut Régional d'Enseignement Supérieur et de Recherche en Développement culturel (IRES-RDEC) et le Laboratoire de Recherche sur la Culture, les Arts, et le Développement (LARECADE) lancent à l'attention de la communauté scientifique cet appel à contribution pour la parution du numéro 13, de la revue « *Ingénierie culturelle* » prévue pour Décembre 2024.

Ingénierie culturelle est une revue reconnue par le CAMES. Elle paraît habituellement deux fois par an, en juin et décembre, mais aussi, en hors-série et en édition spéciale. Elle publie principalement des travaux de recherche originaux sur les *Arts et la culture*, le *patrimoine*, le *tourisme*, *l'environnement*, la *paix*, la *citoyenneté*, etc. en lien avec la problématique du développement, et aussi des travaux de recherche de qualité en sciences sociales et humaines.

Ingénierie culturelle publie également des comptes rendus portant sur les activités scientifiques de l'Institut.

1. SELECTION DES MANUSCRITS

Les textes soumis pour publication font l'objet d'une sélection rigoureuse par un comité internationale de lecture. Celui-ci accepte les textes sur la base de leur originalité, intérêt et rigueur scientifique. En conformité avec la ligne éditoriale de la revue, les manuscrits peuvent mobiliser des regards disciplinaires variés, sans négliger les démarches interdisciplinaires.

2. NORMES EDITORIALES DE LA REVUE

Les articles soumis à la revue doivent répondre aux normes éditoriales du CAMES (NORCAMES/LSH) adoptées par le CTS/LSH le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38ème session des CCI. Ces normes disposent :

- 2.1 Aucune revue ne peut publier un article dont la rédaction n'est pas conforme aux normes éditoriales (NORCAMES). Les normes typographiques, quant à elles, sont fixées par chaque revue.
- 2.2 La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article est une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain.
- 2.3 La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit :

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, résumé en français, mots-clés, Abstract,

keywords, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Keywords, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

2.4 Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. 1.1. ; 1.2 ; 2. 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. etc.).

2.5 Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

2.6 Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...)».
- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile qui, dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité 1985, p. 105).

2.7 Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

2.8 Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

2.9 Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, Harmattan.

AUDARD Catherine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard. BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES DE LA REVUE

3.1 Le volume et la typographie : le volume d'un article : 10 à 20 pages environ ; l'interligne : 1,15 ; la police : Times new romans ; la taille de police : 11 (9 en bas de page) ; le format : A4 ; les marges de haut, de bas, de gauche et de droite : 2,5 cm.

3.2 Un résumé en français et en anglais de 10 lignes au maximum ;

3.3 La langue de publication de la revue est le français. La publication d'un texte en une langue autre que le français est soumise à autorisation exceptionnelle de l'administration de la revue. Les termes étrangers au français sont en italique et sans guillemets.

3.4 La présentation des figures, cartes, graphiques, etc. doit respecter le miroir de la revue *Ingénierie Culturelle* qui est de 16×24. Ces documents doivent porter la mention de la source, de l'année et de l'échelle (pour les cartes).

3.5 La rédaction ne donne suite qu'aux textes qui lui sont envoyés directement sans passer par des intermédiaires.

3.6 Contacts : *Ingénierie Culturelle*, Revue de l'IRES-RDEC, 01 BP 3253, Lomé 01 Togo ;

Téléphone : (228) 22-22-44-33

Courriel : r.ingcult@gmail.com / delmet@yahoo.fr

4. DROITS D'INSERTION

Pour publier dans *Ingénierie culturelle*, les contributeurs doivent s'acquitter d'un montant de **25 000 FCFA** à la soumission de l'article et de **25 000 FCFA** à l'acceptation de celui-ci, payables par Western union, Money gram ou autres moyens, auprès du Comptable de l'IRES-RDEC à l'adresse suivante :

Monsieur Tchaa KEZA, Comptable de l'IRES-RDEC

01 BP 3253 Lomé 01

Cel : +228 90 16 59 63

Courriel : kezacom@yahoo.ca

5. EPREUVES ET TIRAGES

La publication des articles et le retrait des tirés-à-part sont subordonnés au paiement préalable des frais d'insertion au comptable de l'IRES-RDEC et à leur notification au secrétariat de rédaction de la revue.

6. DISPOSITIONS FINALES

- Pour le prochain numéro, les articles doivent parvenir au secrétariat de rédaction de la revue au plus tard le **30 Septembre 2024, délai de rigueur**
- Les avis et opinions émis dans les articles n'engagent que leurs auteurs.

Pour la rédaction,

Le Coordonnateur

Professeur Komi KOSSI-TITRIKOU